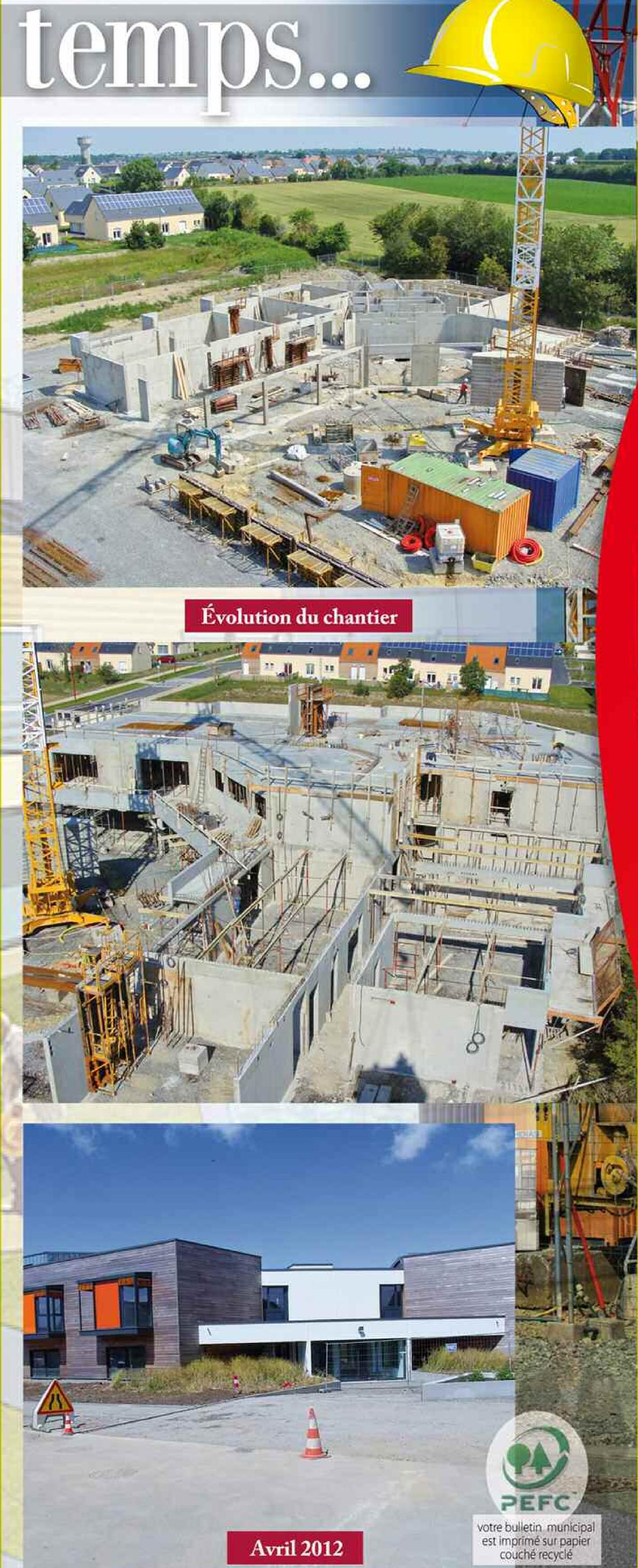
au fil du temps...









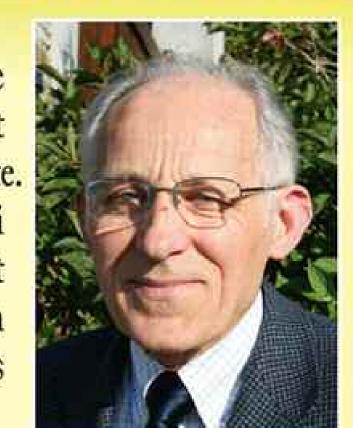


le Saint-Pairais

C'est avec un réel plaisir, que je rédige cet éditorial du numéro 53 de votre bulletin municipal « Le Saint-Pairais », entièrement consacré à l'ouverture de l'EHPAD du Vallon (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), plus communément appelé Maison de Retraite.

53° Bulletin Municipal

Ce projet phare et fortement affirmé durant la campagne municipale de 2008 est aujourd'hui devenu réalité. Les premiers résidents ont en effet pris possession des locaux à partir du 17 août dernier et les 81 chambres de cet établissement flambant neuf seront toutes occupées d'ici la fin novembre 2012. Nous avons en effet souhaité que chaque entrée d'un nouveau résident se fasse la plus adaptée et individualisée possible, afin que chacun se sente chez lui, dans son nouveau lieu de vie.



Novembre 2012

La réalisation de cet établissement a, comme vous devez vous en douter, nécessité beaucoup d'énergie, de temps et de concertation avec les différents financeurs et partenaires publics, sociaux et médicaux. Il a fallu, à plusieurs reprises, faire preuve d'une volonté et d'une pugnacité inébranlables pour surmonter les écueils qui inévitablement parsèment de tels dossiers. Quelle belle récompense aujourd'hui, pour les élus que nous sommes, de pouvoir proposer un établissement public qui permette d'accueillir en son sein des personnes âgées dépendantes, issues de notre ville de St-Pair ou des communes limitrophes et dont les familles demeurent à proximité. Quelle belle satisfaction d'avoir pu créer 49 emplois, ici, à Saint-Pair-sur-Mer, dans une période où les propositions de travail se font rares!

Comme nous l'avions promis et affirmé en 2008, le prix de journée permet aux résidents d'être éligibles à l'aide sociale du Conseil Général ainsi qu'à l'aide au logement en fonction de leurs ressources. Plusieurs subventions ont également pu être obtenues, notamment auprès des caisses de retraite, convaincues de la qualité de la prise en charge proposée au sein de cet établissement. Vous trouverez donc dans ce St-Pairais toutes les informations nécessaires pour répondre aux questions légitimes que vous pouvez vous poser, notamment celles liées au financement de cet EHPAD, que ce soit pour sa construction ou pour son fonctionnement quotidien. Vous pourrez enfin faire connaissance avec M. Delhumeau, directeur de l'établissement, ainsi qu'avec les infirmières, cuisiniers ou autres salariées qui, sous forme d'interview, partageront avec vous la vie de l'EHPAD et même lire le témoignage de résidents et de leurs familles.

Convaincu dès la première heure du bien-fondé et de la viabilité de cet ambitieux projet, vous partagerez très certainement, une fois parcouru ce bulletin municipal, la satisfaction qui est la mienne de pouvoir compter sur une telle qualité d'accueil pour nos « anciens », dans notre belle ville de St-Pair. Je vous souhaite une très agréable lecture de ce bulletin municipal.

Votre Maire, Albert NOURY

inauguration samedi 17

novembre 2012 à 14 h 30

Résidence . Le Vallon

619 rue du Bocage 50380 Saint-Pair-sur-Mer Tél. 02 33 79 14 00 ehpadlevallon@yahoo.fr



et Président du CCAS

« M. le Maire, pouvez vous nous rappeler comment est né ce projet de Maison de Retraite à Saint-Pair?»

Le 1er janvier 2004, la Maison de Retraite « Bien Etre », située rue St Michel, ferme ses portes à cause de non conformités graves au règlement de sécurité incendie. Cet établissement accueillait alors une trentaine de résidents encadrés par une quinzaine de salariés. La majorité des résidents ont été accueillis dans d'autres maisons de retraite du même groupe alors que le personnel était licencié, au grand dam des habitants.

Plusieurs membres du Conseil Municipal de cette époque ont également très mal vécu cette fermeture d'autant plus que le plan gérontologique départemental indiquait qu'il manquait une soixantaine de lits dans le pays granvillais. Jacques OLIVIER, Maire, en accord avec le Conseiller Général Daniel CARUHEL, décide d'envisager la création d'une nouvelle Maison de Retraite et en fait, dès lors, une des priorités de son mandat (cf éditorial du St-Pairais n°31, été 2004). Après avoir envisagé de confier la gestion de cet établissement à la fondation des Caisses d'Épargne, les services du Conseil Général convainquent les représentants de la Municipalité, dont je faisais partie, que nous étions tout à fait capables de mener à bien un projet de Maison de Retraite publique dont le prix de journée permettrait aux futurs résidents de bénéficier de l'aide sociale et de l'allocation logement.

Après avoir visité deux établissements et collecté auprès de plusieurs organismes de nombreux documents, le Conseil Municipal du 17 décembre 2004 décide la création d'un comité de pilotage composé de conseillers municipaux, de membres du CCAS et de personnes qualifiées et de m'en confier la responsabilité. Le projet de construire une Maison de Retraite publique, accueillant 60 résidents, située à Saint-Pair et gérée par le CCAS de notre ville venait de naître et j'assume donc depuis 8 ans le suivi de ce dossier.



« Pouvez-vous nous faire la chronologie des moments importants qui ont rythmé ce projet ? »

- D'abord le 14 avril 2005 jour où nous avons envoyé le dossier du CROSMS au SDAS et à la DDASS pour qu'ils puissent l'examiner et éventuellement nous demander quelques compléments avant l'envoi définitif le 26 mai 2005.
- Le 20 octobre 2005, nous étions à Caen pour défendre notre dossier contre 2 autres projets privés qui étaient aussi candidats. Nous étions quatre: Jacques OLIVIER, Daniel CARUHEL, Jean LEMOIGNE et Albert NOURY. Nous sommes revenus confiants à juste titre.
- Le 22 mars 2006 : Désignation de la DDE comme notre assistant maitre d'ouvrage.
- Le 2 juin 2006 : Désignation de Trivalor devenu Indigo comme notre assistant maitre d'ouvrage HQE car nous avons dès le début voulu une construction de Haute Qualité Environnementale.
- Le 21 décembre 2006 : Réunion de la commission d'appel d'offres qui a choisi parmi 72 candidats les 3 architectes qui pourraient présenter un projet pour le 2 avril 2007.
- Le 24 mai 2007 : Jury du concours et commission d'appel d'offres qui choisit le projet du cabinet CHARPENTIER de Caen, le seul projet qui pouvait permettre une augmentation du nombre de lits.
- Le 07 septembre 2008 : Permis de construire pour une maison de retraite de 66 lits.
- Le 09 septembre 2009 : Autorisation du Conseil Général d'augmenter la capacité d'accueil à 81 lits.
- Le 06 octobre 2009 : Rendez-vous au ministère à Paris avec M. BIZET pour la subvention de l'État.
- Le 18 novembre 2009 : Dernière commission d'appel d'offres pour le choix des entreprises.
- Le jeudi 19 décembre 2009 : Confirmation au Conseil Général par M. BAS, M. HOSTE et M. GOULFIER de l'obtention de la subvention de 1 300 000 € de la CNAM.
- 1re réunion de chantier le 10 février 2010.
- Pose de la première pierre le 26 mars 2010.
- Le 23 août 2010 : Modification du permis de construire pour 81 lits.
- Le 1er janvier 2012 : Prise de fonction du directeur M. DELHUMEAU.

Et puis le plaisir de procéder à l'ouverture le 17 août 2012 avec l'arrivée des premiers résidents, après plus de huit années de travail et un nombre incalculable de réunions.



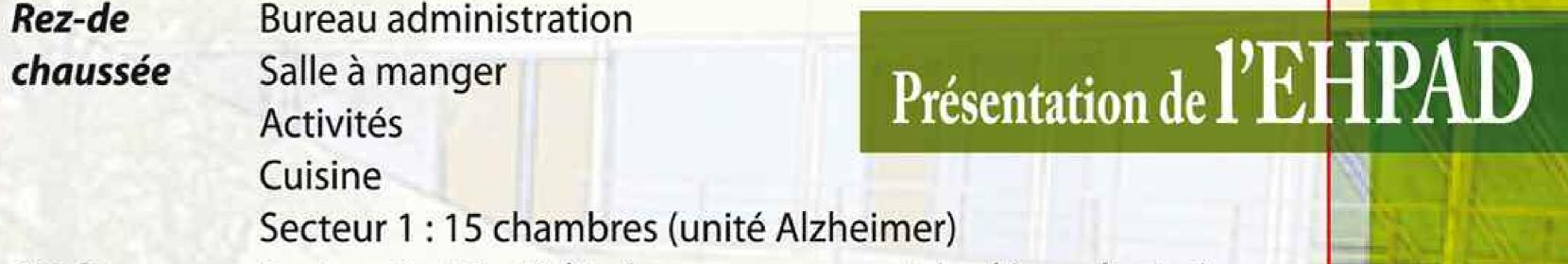
LEPAD Le Vallon

« M. le Maire, avoir aujourd'hui réussi à faire aboutir ce difficile et ambitieux projet doit être source de beaucoup de satisfactions?»

Oui bien sûr, et elles sont nombreuses et variées. La toute première est de désormais pouvoir répondre localement à un besoin crucial d'un accueil adapté pour la population vieillissante, vivant à Saint-Pair-sur-Mer et ses environs, et ainsi de soulager des familles souvent démunies face à la dépendance de leurs proches. La deuxième satisfaction, et non des moindres, c'est d'avoir permis la création de 49 emplois équivalents temps plein, ce qui offre la possibilité à 56 personnes de travailler à St-Pair, dans une période économique difficile où l'emploi est rare. La troisième, c'est d'avoir ouvert un établissement public qui permette à des résidents ayant de faibles ressources, de bénéficier de l'allocation logement et de l'aide sociale du département parce que nous avons réussi à proposer un prix de journée inférieur à 60 €. La quatrième, c'est de disposer d'un bâtiment fonctionnel et agréable à vivre pour les résidents et les personnels, un bâtiment HQE (Haute Qualité Environnementale), équipé d'une chaudière bois, de panneaux solaires, d'une isolation extérieure efficace et permettant une gestion économe des énergies. J'en profite d'ailleurs pour remercier les architectes, les bureaux d'études et les entreprises qui ont apporté un concours efficace et professionnel à la réalisation de cet établissement. Enfin, d'un point de vue financier, le coût final supporté sur les 4 années écoulées par le budget de la commune (et donc par les contribuables que nous sommes) ne dépasse pas les 800 000 €, comme nous l'avions annoncé dès notre élection en 2008. Autant d'engagements tenus qui sont aujourd'hui des sources de satisfactions pour l'ensemble de notre équipe municipale.

Je rappelle que dorénavant, le fonctionnement de la maison de retraite ne coutera pas un seul euro au budget de la commune et donc aux contribuables Saint-Pairais.

Au-delà de ces réalités, je peux vous assurer qu'aujourd'hui, la plus belle des satisfactions est le constat fait chaque jour que les résidents vivent parfaitement heureux au sein de l'EHPAD du Vallon et bénéficient des services et des soins d'un personnel qualifié, soucieux du bien être de chacun d'eux.



1er étage Secteur 2 et 3 : 48 lits (pour personnes très dépendantes)

dont 3 x 2 chambres communicantes pour accueil de couples

Secteur 4: 15 chambres (pour résidents autonomes) 2e étage



Rencontre avec Olivier DELHUMEAU

Directeur de l'EHPAD



« Comment définiriez-vous votre mission? »

Je suis en quelque sorte le chef d'orchestre de plusieurs corps de métiers et je dois en tout premier lieu garantir le bien-être des résidents ainsi que celui du personnel. C'est tout l'enjeu de ma mission et de mon rôle de directeur d'établissement. Dans le cadre d'une mutualisation de poste, j'occupe le même poste à Annoville et à Cerisy-la-Salle et donc depuis quelques mois, à l'EHPAD de Saint-Pair-sur-Mer.

« Quelle est votre ambition pour cet EHPAD?»

Dans cet établissement d'accueil pour personnes âgées comme dans tous les établissements de ce type, la première caractéristique est d'accueillir une multiplicité de pathologies. Une maison de retraite doit être considérée comme un lieu de vie offrant, dans la limite de ses compétences, un accompagnement de qualité et des compétences doivent être développées afin d'assurer des prises en charge spécifiques et personnalisées à chaque résident.

Il faut aussi favoriser la vie sociale et affective de chaque résident et lutter contre la perte d'autonomie. Il faut donc que les résidents se côtoient, créer du lien social afin qu'ils se sentent bien au sein de la structure. C'est l'ambition majeure d'un tel établissement ce qui implique aussi une vraie relation de qualité entre le personnel et les résidents. L'établissement doit également s'ouvrir vers l'extérieur et s'insérer dans le réseau local de la prise en charge de personnes âgées afin d'offrir des réponses à des problématiques comme le portage des repas, l'accueil de jour, l'accueil d'urgence de nuit, l'hébergement temporaire etc...

« Il est frappant de voir à quel point le personnel semble impliqué et d'humeur joyeuse. Il y a semble-t-il une bonne ambiance. A quoi est due cette alchimie?»

Sans un personnel compétent et motivé, il n'y a aucune chance de réussite et de bien-être pour les résidents qui doivent oublier les soins et voir seulement le service, c'est-à-dire la dimension hôtelière de l'établissement. Nous sommes un hôtel-restaurant! J'ai la chance d'avoir une équipe expérimentée, compétente et très motivée. Mon rôle est de fédérer l'équipe qui joue un rôle primordial dans le bienêtre de chacun. Le personnel doit donc être épanoui pour pouvoir donner le meilleur de lui-même et s'investir dans la relation avec le résident.

«Après 2 mois d'ouverture, quels sont vos premiers sentiments?»

Cela me paraît bien parti. Quelle que soit notre fonction au sein de cet EHPAD, nous avons tous beaucoup de travail ce qui est normal dans le contexte d'ouverture d'une telle structure. Nous avons aujourd'hui accueilli quasiment 70 résidents et l'organisation est déjà très structurée et fonctionnelle. Ces résidents se sont très bien adaptés dans leur nouveau lieu de vie et nous sommes tous très attentifs au bien-être de chacun. Nous atteindrons la capacité des 81 lits fiin novembre et nous serons alors au complet.

Rencontre avec Sylvie DESMOTTES





« Quelle est votre mission au sein de cet établissement ? »

Elle est multiple et variée.... (sourire). J'étudie les dossiers des résidents avant leur admission, je rencontre ces mêmes résidents ainsi que leurs familles, et j'effectue des visites de l'EHPAD. Il y a une dimension très humaine dans notre métier qui occupe beaucoup de temps mais qui est absolument nécessaire pour prendre en considération la personne et l'accueillir comme il se doit ainsi que sa famille. Je dirige le personnel soignant soit environ 40 personnes et je travaille en lien avec le corps médical : médecins, hôpitaux, pharmacie, kinésithérapeutes etc... J'effectue également des soins, des distributions de médicaments et je gère tout le matériel médical ainsi que les compléments alimentaires. Je suis en lien avec tous les métiers de l'EHPAD : de la cuisine à la pharmacie en passant par la lingerie. Je dois veiller au respect des règles afin qu'elles soient bien assimilées par le personnel. C'est comme un système mécanique très compliqué avec de multiples rouages et qui doit au final fonctionner comme une horloge.

« Pourquoi avoir choisi de postuler ici dans cet EHPAD?»

Et bien.... Après une carrière bien remplie, infirmière libérale, une année en entreprise, 26 ans en milieu hospitalier, enseignante..., j'ai décidé de mettre à profit mon expérience pour cette structure d'accueil de personnes âgées. Cela demande, il est vrai, un fort investissement personnel mais la mission s'avère passionnante et le fait de démarrer la structure est très intéressant, une sorte de De plus, l'établissement est spacieux et clair, il est agréable à vivre et tout est à mettre en place. défi...

Il faut s'adapter, trouver des solutions, ce qui est très stimulant et motivant.

Le Vallon



Marina BESNIER est secrétaire au sein de l'EHPAD, à temps plein. Ses missions sont de :

- Gérer les admissions
- Accueillir les résidents et les familles
- Assurer la gestion administrative de la structure.

« C'est enrichissant et très motivant de participer à l'ouverture d'un nouvel établissement qui, de plus, offre des solutions de prise en charge supplémentaires, avec des demandes toujours plus nombreuses. »

Arnaud JACQUENET est responsable cuisine et le service est composé de :

> Cuisine fabrication = 3 personnes Service Hôtellerie = 2 personnes

- Armelle HEURTAUX
- Patrice NICOLAS

cuisine

- Maïté LE GUILLOU
- Marie Anne GILBERT

Dans la cuisine, la dimension humaine est aussi présente : « Nous essayons de cuisiner des produits frais locaux et du terroir. Notre attention est aussi portée sur des légumes que connaissent les anciens comme aujourd'hui le panais qui est un aliment très goûtu. Les jours d'anniversaire, nous confectionnons des gâteaux, souvent au chocolat ».

> Menu du jour Potée aux choux Saucisse de morteau

Choux, carottes, panais, petit salé



Arnaud JACQUENET CHEF CUISINIER

Armelle HEURTAUX CUISINIÈRE

Maïté LE GUILLOU



« En tant que technicien, vous êtes amené à travailler avec un équipement performant comme cette chaudière HQE, pouvez-vous nous dire comment ça marche et ce que vous pensez de cette machine?»

C'est une chaudière à bois écologique HQE. Ce type de machine est assez innovant même si la tendance est à ce genre d'équipement à un moment où l'on se préoccupe de plus en plus de l'environnement.

Un silo injecte des granulés de bois dans la chaudière, grâce à une vis sans fin. C'est « Un défi écologique », un travail très intéressant, et c'est très satisfaisant pour moi de faire tourner un bâtiment de cette taille avec cet équipement.

« Y a-t-il d'autres équipements dans l'EHPAD qui tiennent compte du respect environnemental?»

Oui, il y 18 panneaux solaires hydrauliques qui fournissent l'eau chaude sanitaire de tout le bâtiment. Le rendement de ce système de récupération solaire est assez bluffant et je suis assez surpris de son efficacité.

téléphone portable personnel et Pierre-Jean BOUQUET essaie de trouver des solutions.





Nadège MESNAGE est une des quatre AMP (Aide Médico Psychologique) de cette unité. Elles se consacrent aux 15 résidents en faisant la toilette, l'aide aux repas et accordent beaucoup de temps au lien humain et au relationnel.

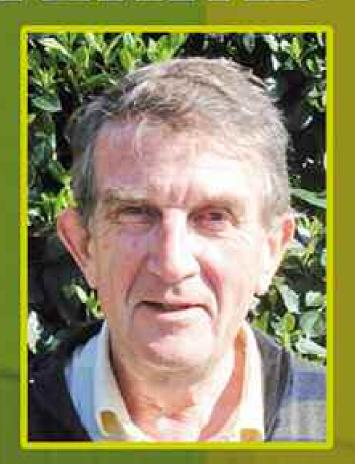
Le Vallon

En l'absence du Directeur :

L'infirmière coordinatrice assure les fonctions de direction organisationnelle L'assistante de direction assure les fonctions de direction budgétaire

L'agent d'entretien, en qualité d'agent chargé de l'hygiène et de la sécurité, a autorité sur le personnel dans le cadre de la séc<mark>urité incendie</mark>

Le financement de l'EHPAD



Jean LEMOIGNE 2^e Adjoint délégué aux finances Après avoir obtenu les différentes autorisations nécessaires du CROSMS et des différentes instances, le lancement du projet de l'E.H.P.A.D. s'est concrétisé fin 2006 par l'achat d'un terrain de 5.500 m² sis « Résidence du Vallon » vendu par l'aménageur à un prix préférentiel, compte tenu du caractère social et d'intérêt général du Projet.

Afin d'enregistrer les différents mouvements financiers pendant la réalisation du projet, un budget dit « annexe » à celui du Budget Général de la Ville a été ouvert en 2006, que ce soit en investissement ou en fonctionnement.

Le Calendrier:

- · Janvier 2007 : Financement de l'achat du terrain par un prêt de 400 000 € remboursable sur 20 ans au taux fixe de 4,73 %.
- · Début de la construction février 2010 avec achèvement fin juillet 2012.
- · La période transitoire a été mise à profit pour la recherche de subventions, mais également pour obtenir l'extension de la capacité d'accueil de l'EHPAD de 66 à 81 lits afin d'optimiser le coût d'exploitation de l'établissement.

En effet, nous nous devions d'offrir aux futurs résidents un bâtiment de grande qualité pour leur bien être, tout en respectant un prix de journée qui soit éligible à l'aide sociale et à l'allocation logement.

· En plus des subventions obtenues pour le financement de la construction, nous avons pu obtenir de la C.N.A.M. (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) une aide d'un montant de 1 300 000 € destinée à atténuer les frais financiers pendant les 1^{res} années de fonctionnement de l'établissement.

Le Montage Financier:

- Nous avions interrogé différents partenaires banquiers et avions obtenu les accords pour le projet d'origine à 66 lits. Compte tenu de l'extension de la capacité d'accueil à 81 lits, nous avons du modifier le projet. En outre, compte tenu de l'obtention de la subvention d'exploitation d'1 300 000 € sous forme d'atténuation de frais financiers des premières années, nous avons, après réflexion, opté pour un montage spécifique :
- durée de prêts différente;
- échéances dégressives.

Cette formule nous permet:

- d'avoir un loyer à échéances constantes en utilisant la subvention d'1 300 000 €.
- de prévoir l'avenir en réduisant régulièrement l'impact des intérêts.
- de provisionner rapidement des fonds pour gros travaux que ce soit pour assurer dans le futur, l'entretien, la rénovation ou le respect de nouvelles normes qui pourraient advenir.

En clair, ce montage financier nous permet de dégager des marges de manœuvre dès la 8e année, avec un accroissement régulier de celles-ci chaque année. Le P.L.S. (Prêt locatif social) obligatoire pour le financement des E.H.P.A.D. qui souhaitent permettre à leurs résidents de percevoir l'allocation logement, a été complété par des financements complémentaires dont nous avons eu l'opportunité de fixer les taux à un moment des plus favorables enregistré ces dernières années :

PLS: 5.000.000 € remboursable sur 30 ans

(Taux livret A + 1.13 %, soit 3.38 % actuariels).

Prêt locatif social (réglementé)
Prêts complémentaires:

1.000.000 € sur 25 ans. Taux fixe de 2.97 % actuariels.
650.000 € sur 7 ans. Taux fixe de 2.43 % actuariels.
400.000 € sur 5 ans. Taux fixe de 2.31 % actuariels.

NB: Tous les prêts sont en remboursement en capital constant, c'est-à-dire en échéances dégressives.

Le Prix de Revient de l'opération:

NB : Le présent prix de revient est arrêté ce jour à la somme de 9 095 062€ TTC et tient compte d'une provision de 70 000 € mise en attente, ainsi que d'une estimation de la TVA résiduelle, le tout en attente de l'arrêt définitif des comptes.

Le montant de l'opération Hors Taxe s'établit comme suit (tableau ci-contre)

DESIGNATION	Montant Hors Taxe
Achat Terrain initial	402 800,00 €
Terrain complémentaire	40 000,00 €
VRD	230 000,00 €
Travaux de construction	6 100 000,00 €
Sous Total ==>	6 772 800,00 €

Frais accessoires	7 000,00 €
Indemnités de concours	52 000,00 €
Etude de sol et levé topographique	9 467,23 €
Honoraires Architecte	990 000,00 €
Autres prestataires	159 125,00 € ge 68 600,00 €
Assurance Dommage Ouvrage	
Conduite DDE	22 216,13 €
Provisions en attente arrêté définitif	70 450,41 €
Sous Total ==>	1 378 858,77 €

TOTAL==> 8 151 658,77 €

EHPAD Le Vallon

Prix de journée pour 2012 et 2013 : Hébergement : 57,86 €

En résumé, la somme totale de : 9 095 062 € est financée par des emprunts, des subventions et un autofinancement pris en charge par le budget de la ville.

L'EQUILIBRE DE L'O		RECETTES	
DESIGNATION	Montants	Montants	DESIGNATION
Coût HT estimé	8 152 000,00 €	810 000,00 €	Subventions Conseil
TVA estimée après			Général (81litsX10000 €)
Livraison à soi-même		50 000,00 €	Subvention ADEME
		400 000,00 €	Emprunt CA Terrain
		7 050 000,00 €	Emprunts CDC
Sous Total:	8 755 000,00 €	8 310 000,00 €	Sous Total:
Intégration des coûts avant o	uverture		
échéances prêt terrain à fin 2011	100 900,00 €		
Échéances prêts avant ouverture	193 310,00 €		
Prorata assurance immeuble 2012	1 452,00 €		
avance CCAS	44 400,00 €		
Sous Total:	340 062,00 €	785 062,00 €	AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement final de la ville atteint donc un montant de 785 062 €, montant très proche des 800 000 € annoncés au début de cette opération. Cela représente 4,64% des recettes réelles du Budget de la ville des 3 dernières années. Le remboursement des emprunts contractés est donc désormais financé intégralement par le loyer payé par le budget de l'E.H.P.A.D. et donc, ne coûte plus un euro au bugdet communal.

TOTAL==>

Paroles d'Élus...

L'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose de réserver un espace d'expression aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

9 095 062,00 € <==TOTAL

Elus de la Liste « St Pair - Kairon Agir pour Mieux Vivre » Ouverture de l'EHPAD : Une satisfaction non partagée!

Ce numéro du « St Pairais » sera certainement totalement consacré à l'autosatisfaction de la majorité municipale quant à l'ouverture de l'EHPAD.

Bien évidemment, nous ne partageons pas cette évaluation car, comme vous le savez, les coûts de cette structure tant pour la créér que pour financer son fonctionnement pèsent et pèseront lourds sur les St Pairais. Pour nous cet établissement n'était pas une priorité pour notre commune!

Par ailleurs à l'heure où cet EHPAD ouvre il faut souligner et déplorer l'abandon du projet de Maison de la Petite Enfance à la Vigie. Cette décision est un obstacle supplémentaire au rajeunissement et au développement de notre cité.

De plus après la fermeture de l'école privée, c'est au tour de l'école publique de payer les dégâts des mauvaises décisions prises depuis des années. Pour la

première fois une classe de l'école publique vient de fermer! Chacune et Chacun jugera de ce résultat obtenu!
En ce qui nous concerne nous réaffirmons, alors que ces résultats sont contraires aux discours tenus, qu'il faut définir et mettre en œuvre des politiques différen-

Une ouverture d'EHPAD... la fermeture d'une classe et l'abandon d'une structure pour les jeunes enfants... Combien de temps allons nous continuer dans ce

Vos Elus de Gauche: Anne Lise FER (annelisefer@orange.fr) et François HEURGUIER (f.heurguier@voila.fr)

Elus de la Liste « Notre Complémentarité Utile

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Aujourd'hui, seize septembre, c'est le départ douloureux de notre Ami, Joseph LAWNICZAK, qui nous submerge. Il était un de nos piliers de réflexions, très engagé dans de nombreux combats pour créer du lien et aider les autres à surmonter les difficultés de la vie. Nous lui devons tous beaucoup, sa vitalité d'esprit et son réconfort nous font déjà cruellement défaut. Nous ne pouvions écrire les quelques lignes qui suivent sans une pensée toute particulière pour lui, Monique son épouse, sa famille et ses nombreux amis.

« Votre Maire » annonçait, dans le bulletin municipal dernier, un « Saint-Pairais consacré au projet phare de la Maison de Retraite » ... Nous ne savons pas en quoi il peut s'agir d'un projet phare car, en ce qui nous concerne, nous sommes restés dans l'obscurité complète depuis 4 ans et demi maintenant... sans aucune commission de travail sur ce sujet, sans aucun véritable débat du bien fondé de cette construction en périphérie et de sa qualité architecturale, sans aucun échange quant au fonctionnement matériel et financier, sans aucune remise en question de cette gestion communale par un CCAS qui n'a pas les compétences requises !!

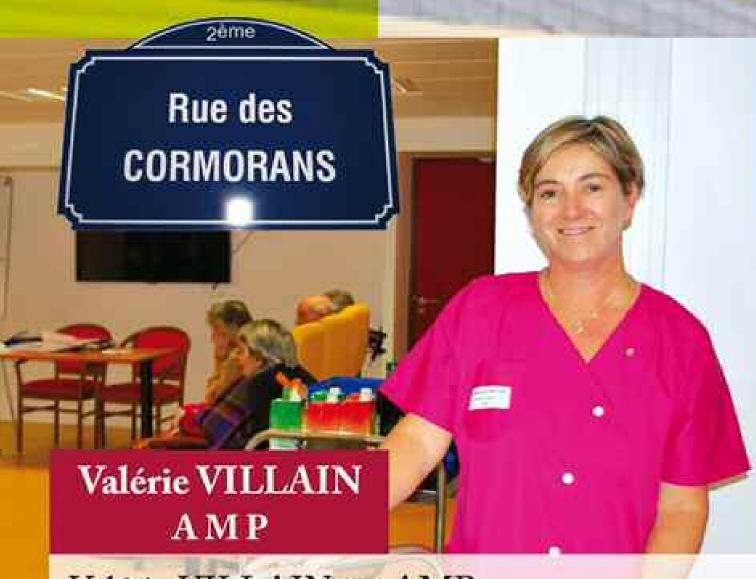
Alors, nous allons faire comme l'aurait fait Joseph, lire ce nouveau bulletin avant tout commentaire, en espérant que les informations ne seront pas « relatives » mais extrêmement précises !! Mais il est probablement déjà trop tard pour définir un axe d'amélioration et il faudra très certainement s'accommoder des nombreuses imperfections déjà relevées et supporter pour des décennies le choix fait de croire que dans le domaine médico-social on peut faire cavalier seul, sans risque un jour de difficultés devenues insurmontables.

Nous le disions 4 ans et demi déjà, et malheureusement nos autres questionnements sont toujours d'actualité et nos inquiétudes restent aussi vives. L'été est passé mais que penser de cette pollution récurrente de nos plages, même en l'absence d'orage ?! Les projets de nouveaux lotissements vont bon train avec enfin une offre sociale en croissance mais où sont les offres d'emploi nécessaires à l'attraction des jeunes ménages, sans compter les fermetures de classes et l'abandon du, très mal mené, dossier de crèche ?! La digue de St Pair a subit des travaux d'embellissement mais c'est bien là le seul point de réactivité de la municipalité actuelle et la commune reste toujours aussi pauvre en infrastructures adaptées pour les jeunes, la culture et les rencontres associatives, alors que les impôts et la facture d'eau continuent d'augmenter et que des cabines de bain sont prévues à un prix réellement déraisonnable. Certes, la publicité touristique bat son plein avec encore récemment l'article du magazine « Au fil de la Normandie » qu'il faut saluer, bien que la photo de plage soit celle de St Nicolas..., mais il y a réellement une discordance entre l'importance de la promotion faite par l'EPIC qui n'hésite pas à tirer un feu d'artifice de 17 000 €uros pour quelques dizaines de personnes ayant affronté les intempéries et l'absentéisme d'une municipalité dans des projets d'avenir se bornant à multiplier les réceptions. Heureusement, l'absence de canicule nous aura évité les soucis d'approvisionnement en eau potable...!

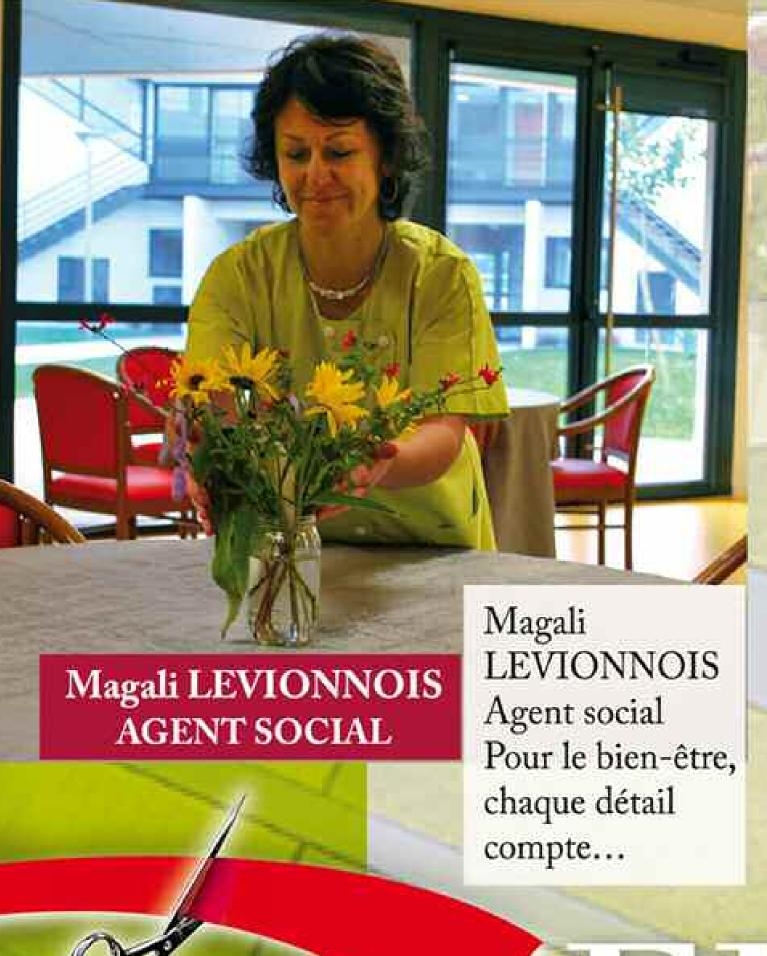
Nous sommes à la fois tristes et convaincus qu'il y a 4 ans et demi nous avions raison de vouloir et de vous proposer d'autres choix. Bon hiver à tous. liste.davy@orange.fr

Michel DAVY, Marlène LEBASLE-BERNARD, Fabienne FOIRIER, Jean-Yves DROTS.





Valérie VILLAIN est AMP au niveau 4, 2e étage. Elle s'occupe des personnes autonomes pour la toilette et anime deux ateliers mémoire par jour. Là aussi beaucoup de temps est consacré au relationnel pour le bien-être des patients.



témoignages

Mme Marie LELANDAIS

« Lors d'une visite de chantier de l'EHPAD en avril 2012, M. le Maire nous a informé qu'il était possible de retirer un dossier d'inscription auprès du CCAS de St-Pair. C'est ce que j'ai fait aussitôt.

Après avoir chuté dans la rue, j'ai intégré l'EHPAD en août. J'y suis très très bien. La nourriture y est très bonne, en quantité plus que suffisante. C'est un hôtel 5*.

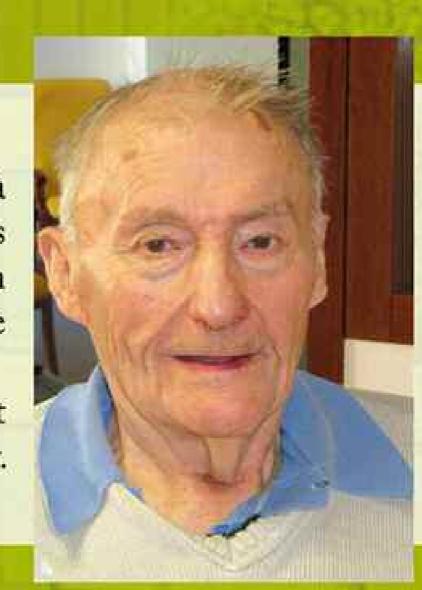
Je continue d'aller au club, je vis la même vie qu'à la maison sans le souci du quotidien ».



M. Michel PERRÉE

« C'est un soulagement pour moi d'être arrivé à l'EHPAD. Après un très long séjour dans différents hôpitaux, mon retour à la maison était très difficile. Ici, je me sens en sécurité. Je suis entouré.

Le personnel est très gentil et la cuisine est bonne. Il ne reste plus que mes cadres à poser. Oui, je suis très content ».



Témoignage de Mme Mathilde PROST

« Ma santé ne me permettant plus de rester à mon domicile, après un essai dans deux autres maisons de retraite, c'est à St-Pair que j'ai choisi de m'installer. J'ai eu la chance de choisir ma chambre, pour moi il était important d'avoir la vue sur la mer. Le personnel est souriant, attentif, à l'écoute de mes demandes. La cuisine est de très bonne qualité.

Les amis qui me rendent visite sont surpris de la qualité de la construction. J'ai même eu le plaisir de retrouver quelques connaissances ».

Témoignage d'une épouse

« Le maintien de mon époux à notre domicile devenait lourd à gérer. Il ne peut plus se déplacer et ne sort plus de sa chambre. Il n'a plus de vie sociale. Notre maison n'est pas adaptée pour son handicap. Pour « souffler », je l'ai inscrit pour un court séjour à l'EHPAD. Le personnel est agréable. Il s'y plaît et participe aux ateliers proposés. Il y a même retrouvé des connaissances. Je viens lui rendre visite tous les jours avec notre jeune chienne, ce qui fait la joie de tous les résidents. L'emplacement de l'EHPAD nous permet de nous promener au contact de la nature et en toute sécurité. L'adaptation à l'EHPAD s'est faite tout naturellement, mon mari a pris rapidement ses repères. Cette « nouvelle vie » lui convient et nous avons conjointement décidé que ce séjour temporaire devienne définitif ».

PAD Le Vallon

« Quel a été votre rôle dans l'ouverture de l'EHPAD?»

« Depuis 2008, je fais partie du comité de pilotage de cet EHPAD, participant ainsi à de très nombreuses réunions. J'ai ainsi pu apporter mon avis sur les choix importants concernant notamment la construction ou les équipements de l'établissement. Depuis l'année 2011, les dossiers d'inscription arrivent en Mairie. J'en assure la lecture, aidant aussi souvent les familles à les compléter. Guislaine PUGI, secrétaire du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), s'est ensuite chargée de les enregistrer et de les répertorier par secteur.



Adjointe aux Affaires

En juin et juillet 2012, je me suis rendue avec Mme DESMOTTES, l'infirmière coordinatrice, au domicile des demandeurs (pour les habitants de Saint-Pair) afin d'avoir un premier contact et surtout anticiper et préparer au mieux l'arrivée de ces futurs résidents. Ces échanges ont été très enrichissants pour chacun et aussi rassurants pour les candidats à l'entrée à l'EHPAD et leurs familles».

« Vous avez suivi depuis l'ouverture, le fonctionnement quotidien de cet établissement. Quelles sont vos impressions? »

« Du coté du personnel, lorsque l'on voit l'ampleur de la tâche qu'une ouverture d'EHPAD exige, je ne peux que féliciter l'ensemble des salariés pour sa disponibilité, son sérieux et son dynamisme ».

« Du coté des résidents, ce qui ressort en priorité est la recherche de rapports humains et le besoin de conserver une vie sociale. Ils sont naturellement très sensibles à la gentillesse, à l'amabilité et à la disponibilité du personnel ainsi qu'à la qualité des équipements de leur nouveau lieu de vie. Ils sont également unanimes pour dire que les repas servis sont excellents. Les personnes âgées attachent de l'importance à la nourriture, autant dans sa qualité qu'en quantité. Félicitations au cuisinier qui propose une cuisine adaptée à la demande des résidents. »

« Et maintenant que l'EHPAD fonctionne? »

« Je souhaite tout d'abord mettre en valeur le démarrage très réussi de l'EHPAD comme le démontrent les témoignages emprunts de satisfaction des résidents.

Le rôle du CCAS est toujours essentiel puisqu'il assure la gestion de l'établissement. En effet, en étroite collaboration avec le directeur, c'est en Conseil d'Administration du CCAS que sont prises et validées toutes les décisions relatives au fonctionnement de cet établissement : adoption des budgets, création d'emplois, adhésion aux différents organismes sociaux en faveur du personnel (CDAS, Centre de Gestion), etc... Le CCAS autorise également la signature des marchés et des contrats divers, nécessaires au bon fonctionnement de la structure. Au quotidien, le CCAS assure bien sûr le lien entre la population et l'établissement.

Je vais régulièrement à l'EHPAD pour le suivi des dossiers, notamment pour étudier les demandes relatives à l'aide sociale. J'ai à chacune de mes visites le plaisir de rencontrer les résidents ainsi que le personnel et de participer aussi à quelques ateliers, en accord avec le directeur ».

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Élus Albert NOURY (Président) Sylvie GÂTÉ (vice-Présidente) Thierry BAZIN Annick SIMON **Guy THOMAS** Marlène LEBASLE-BERNARD Membres Michel GESBERT (Acc. et Service)

Odile LEROUX (Rétina France) Nicole KELLER (Udaf) Charles LEGENTIL (Ose)

Nicole DUMSER

